

*Soyez clair,
faites part de
votre décision:
le choix vous
revient.*

*En préparant votre
testament de vie,
vous éviterez bien
des soucis à votre
famille.*

Testament de vie



**HÔPITAL GÉNÉRAL JUIF
SIR MORTIMER B. DAVIS**



**Guide de renseignements
préparé par le Comité
d'éthique clinique**

Pourquoi ?

Préparer un testament de vie, c'est faire connaître vos désirs concernant les décisions médicales qui devraient être prises si jamais vous étiez inapte à le faire.

Un mandat peut faciliter vos échanges avec votre médecin et les membres de votre famille sur les traitements que vous désirez subir, incluant l'acharnement thérapeutique.

Préparer votre mandat et le tenir à jour allègera le fardeau de votre famille et des personnes qui vous soignent. Elles seront en mesure de respecter vos décisions concernant votre décès en tenant compte de vos valeurs.

Comment ?

Discutez-en avec les membres de votre famille, puis avec un médecin en qui vous avez confiance. Ce dialogue est important pour la préparation de votre mandat. Ainsi, la personne que vous avez choisie pour prendre les décisions à votre place (votre mandataire) comprendra mieux vos choix et les sentiments qui les ont motivés.

Au Québec, seule la section concernant le mandataire entraîne des obligations juridiques. Vous pouvez toutefois la remplir sans la présence d'un notaire ou d'un avocat.

Questions ?

Sollicitez la participation active de votre médecin, et posez-lui des questions afin de prendre une décision éclairée. Nous vous recommandons fortement de poser autant de questions que vous le désirez afin d'éliminer toute confusion ou incertitude.

Le document proprement dit contiendra un lexique des termes employés; ce lexique pourrait se révéler utile en cas de question suscitée par la lecture du document.

La mise en application de vos choix tiendra compte des normes régissant les soins médicaux et infirmiers, des ressources disponibles et du protocole de réanimation de l'Hôpital général juif.

Où ?

Vous pouvez vous procurer le formulaire de ce mandat à l'admission, à l'urgence, au Centre de médecine familiale Herzl et aux services sociaux de l'Hôpital général juif – Sir Mortimer B. Davis :

3755, chemin de la Côte St. Catherine
Montréal, Qc H3T 1E2
(514) 340-8222